

ARRETE n°2026-045
portant tableau annuel d'avancement de grade
Année 2026**CADRE D'EMPLOIS des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**
pour l'accès au GRADE d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

Le Président du conseil d'administration de RESO Nièvre (E.P.C.C.)

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**ARRETE****Article 1** : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	avis
CHARLES ROUBY Florence	AEAP2	AEAP1	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombres de femmes : 1

Fait à NEVERS

Le 2 juin 2026

Le Président
Wilfrid SEJEAU
Pour le président et par délégation
Le Directeur
Vincent MOREL